COMMUNE DE LA MEILLERAYE DE BRETAGNE - 44520

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vingt octobre deux mil vingt à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de La Meilleraye de Bretagne, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme GUERIN Marie-Pierre, Maire Date de convocation du Conseil Municipal : 12 novembre 2020

Nombre de membres en exercice : 19 - Nombre de membres présents : 16

PRESENTS: MMES GUERIN, CHANTOME, ROUSSEL, LORAND, BELLEIL, VANRENTERGHEM, TRILLARD, BELLIER, ROBERT, THOMAZI - MMRS GICQUEL, ROBERT, JULIENNE, GUITTET, QUELENNEC, PLOTEAU. EXCUSE- ABSENT: BERTRAND - LEVEOUE - MASSÉ

Mr ROBERT Lucie a été nommé secrétaire de séance

N°	Objet: DROIT DE PREEMPTION URBAIN - Mr CHERAY Jean
2020/117	

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE de ne pas exercer de droit de préemption sur la parcelle ZR 148, d'une superficie totale de 708 m2, sise 4, le Béchis appartenant à Mr CHERAY Jean demeurant 14. Le Béchis en cette commune.

	Objet: DROIT DE PREEMPTION URBAIN - Mr et Mme DOUSSET
2020/118	Yvon

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE de ne pas exercer de droit de préemption sur la parcelle ZY 93 P, d'une superficie totale de 600 m2, sise 1, impasse des Prateaux appartenant à Mr et Mme DOUSSET Yvon et Bernadette en cette commune.

N°	Objet :	DROIT	DE	PREEMPTION	URBAIN	-	Mme	DE	NARDI
2020/119	Géraldin	ie							

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE de ne pas exercer de droit de préemption sur la parcelle C 2073, d'une superficie totale de 505 m2, sise 11bis, rue de la Maréchaussée appartenant à Mme DE NARDI Géraldine demeurant 30, les Doitorelles en cette commune.

N°	Objet : DROIT DE PREEMPTION URBAIN - Mr CAPPÉ Serge et
2020/120	Mme CAILLE Agnès

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE de ne pas exercer de droit de préemption sur les parcelles ZS 120, 123, 125, ZT 118, d'une superficie totale de 218 m2, sises 15 et 21 La Croix Camus appartenant à Mr CAPPÉ Serge et Mme CAILLE Agnès demeurant 12, rue Albert Einstein30 - 44100 CHATEAUBRIANT.

N°	Objet : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE
2020/121	

Sur proposition de Madame le Maire, il convient de prendre lecture d'un courrier de l'assistance sociale de l'Association « ECHO » Etablissement de Santé Activités de Dialyse et de Néphrologie – 44000 NANTES portant sur une demande d'aide financière au profit de Monsieur et Madame X, domiciliés en cette commune. Cette demande porte sur une demande de participation aux frais d'énergie (fioul)

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

DECIDE de verser une aide financière à Monsieur et Madame X d'un montant de 300,00 euros

N°	Objet	DECISION MODIFICATIVE 3 - BUDGET PRINCIPAL
2020/122		

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget principal 2020.

Décision modificative n° 3 – SECTION D'INVESTISSEMENT

CRED	ITS A OU	/RIR					
Sens	Section	Chap	Art.	Ор	Anal.	Objet	Montant
D	1	204	204182	ONA	HCS	Autres Org. Pub Bâtiments et installations	7 000,00
					•	Total	7 000,00 €
CRED	CREDITS A REDUIRE						
Sens	Section	Chap	Art.	Ор	Anal.	Objet	Montant
D	1	23	2313	ONA	HCS	TRAVAUX IMMOBILISATION	-7 000,00
						Total	-7 000,00 €

N°	Objet: AVENANT AU MARCHE DE L'ESPACE SPORTIF -
2020/123	ENTREPISE MOUTEL

Des travaux sur le bâtiment de l'Espace Sportif ont été modifiés, telles que la suppression d'une chambre LT1 ainsi que la modification du réseau ce qui a généré une réduction de la facture. Cet avenant d'un montant de 450,91 € H.T vient se soustraire au marché.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

ACCEPTE ledit avenant.

N°	Objet : DROIT DE PREEMPTION URBAIN - Mr CAPPÉ Serge et
2020/124	Mme CAILLE Agnès
	ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 2020/120

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE de ne pas exercer de droit de préemption sur les parcelles ZS 120, 123, 125, ZT 118, d'une superficie totale de 109 m2, sises 15 et 21 La Croix Camus appartenant à Mr CAPPÉ Serge et Mme CAILLE Agnès demeurant 12, rue Albert Einstein - 44100 CHATEAUBRIANT.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2020/120 visée en préfecture le 23/11/2020 portant le numéro ID : 044-214400954-20201119-120-DE.